

## L'OBSERVATOIRE - COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **« Inter-mécanismes 5.1 » : une coopération renforcée pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'Homme**

***Paris-Genève, le 14 novembre 2014 - Les 12 et 13 novembre 2014, le Rapporteur spécial des Nations unies (ONU) sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme Michel Forst a rencontré des représentants des mécanismes régionaux de protection des défenseurs, dans le cadre du premier volet de la cinquième réunion « inter-mécanismes ». Le Rapporteur spécial de l'ONU a fait du renforcement de la coopération entre le mécanisme onusien et ses homologues régionaux l'une de ses priorités dans son premier rapport à l'Assemblée générale de l'ONU en octobre 2014.***

La « réunion inter-mécanismes 5.1 » a réuni des représentants des Nations unies, de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, du bureau du Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, de l'OSCE/BIDDH, de l'Union européenne ainsi que d'ONG internationales. L'événement s'est tenu au siège de l'OIF à Paris, et a été facilité par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (programme conjoint FIDH-OMCT).

Les participants ont réfléchi aux moyens de renforcer leur coopération, voire leur articulation, dans le traitement des saisines et des déclarations publiques relatives aux violations contre les défenseurs, ainsi que du suivi des communications individuelles et des recommandations suite aux visites pays. Ils ont également discuté de meilleures pratiques et de stratégies sur la question de la détention arbitraire, notamment autour de cas emblématiques.

La réunion a également permis un échange sur la définition des représailles et de l'impunité, l'interaction entre les deux problématiques, et la manière dont la lutte contre l'impunité par l'établissement des responsabilités contribue à réduire la cause principale des représailles.

Enfin, les participants ont discuté de la question du financement des ONG, y compris étranger, ainsi que de la protection des défenseurs des droits à la terre, faisant écho aux rapports annuels 2013 et 2014 de l'Observatoire.

Cette réunion visait à préparer une « réunion inter-mécanismes 5.2 », réunissant les titulaires de mandat eux-mêmes, que l'Observatoire organisera au premier trimestre de 2015 au siège de l'OIF. Enfin, la FIDH et l'OMCT ont été invitées par le bureau du Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe à tenir la sixième réunion à Strasbourg, et une prochaine réunion à Varsovie, par le BIDDH.